

Résolution présentée par la délégation du Cambodge

Thème	Agenda 2030 pour le développement durable
Concerne	Les conséquences environnementales dues à l'agriculture productiviste
L'Assemblée Générale,	
Félicitant	l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour son engagement dans la lutte pour éliminer la famine et garantir la sécurité alimentaire au niveau mondial,
Consciente	qu'un système d'agriculture biologique pourrait favoriser la lutte contre les changements climatiques et permettre un développement à faibles émissions de gaz à effet de serre,
Déplorant	que la déforestation et l'érosion des sols, conséquences de l'exploitation intensive des terres, sont aujourd'hui un des plus grands défis auquel les populations doivent faire face,
Constatant	que l'utilisation des produits chimiques et la pratique du remembrement sont une menace pour la flore et la faune et que les monocultures augmentent la vulnérabilité économique et aggravent l'insécurité alimentaire dans les pays en développement,
Remarquant	qu'environ 2,5 milliards de personnes dans le monde dépendent économiquement de l'agriculture et que l'insécurité alimentaire et la malnutrition affectent environ 25,9% de la population mondiale,
Rappelle	que près de 80 % des cambodgiens habitent dans les zones rurales et dépendent des activités agricoles qui sont leur principale source économique et qu'il est nécessaire de les aider et en particulier les femmes, afin d'éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions,
Informant	que 20% des émissions de gaz à effet de serre sont produits par l'agriculture productiviste, ce qui contribue au réchauffement climatique,
Soulignant	que le Cambodge reconnaît le rôle majeur des techniques durables pour permettre aux petits agriculteurs de passer d'une agriculture intensive à une production biologique et locale,
Décide	de privilégier l'agriculture biologique et les marchés locaux ; <ul style="list-style-type: none">- que la FAO mette en place un réseau d'apprentissage pour les agriculteurs dans le but de les aider à avoir accès au savoir agronomique concernant l'agriculture biologique et favorisant la résilience face au changement climatique.

Le texte français fait foi.